

INPH CMH CPH SNAM-HP

Communiqué

le 9 novembre 2009

INPH, CMH, CPH et SNAM HP dénoncent une attitude de négation du dialogue social.

La concertation menée par la DHOS avec les organisations syndicales représentant la communauté médicale hospitalière et concernant les décrets de la loi HPST ont été suspendues le 14 octobre.

Cette suspension devait être mise à profit pour

- transmettre un compte rendu d'étape engageant le cabinet et concernant les décrets déjà parcourus (gouvernance et statuts)
- transmettre aux organisations syndicales une liste des décrets d'application afin de déterminer le champ de la concertation
- formaliser un calendrier avec un ordre du jour et un mode amélioré de concertation des réunions à venir.

Ce jour alors que la DHOS propose une réunion de concertation le 17 novembre force est de constater que ces demandes restent pour l'essentiel sans réponse.

En l'état, les intersyndicales médicales ne peuvent pas reprendre le dialogue sur ces bases. Elles tiennent aujourd'hui à exprimer la tension de la communauté médicale.

Elles renouvellent leur demande d'entrevue et de dialogue avec la ministre qui n'a pas reçu depuis bientôt 1 an les représentants syndicaux de la communauté hospitalière. Prêtes à travailler sur les projets de décrets d'application de la loi HPST, elles refusent tant la méthode autoritaire utilisée jusqu'à présent que des dispositions incompatibles avec la promotion de l'hôpital public et de ses praticiens.